



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**SAINTE ANNE SUR GERVONDE (ISERE)**  
**CONSEIL MUNICIPAL -SEANCE DU 23 FEVRIER 2024**

**PROCES VERBAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 février, à 20 h00, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Pascal COMPIGNE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de présents : 12

Pouvoirs :0

Date de la convocation : le 19 février 2024

**Présents** : Pascal COMPIGNE, Alain GODARD, Claire DEBOST, David CABUS, Quentin BERGER, Chantal GINON-REY, Catherine GREGGIA, Jean-Philippe LE SAUX Sandrine MEYER-PADELE, Hervé SAUTARD-BADIN, Michael TERZIAN, Eric TEYSSANDIER.

**Absent** : Alexandre COURAT

**Secrétaire de séance** : Quentin BERGER

Le compte rendu de la séance du 02 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

<b>ADMISSION EN NON-VALEUR</b>
--------------------------------

**DELIBERATION N° 5-2024**

Monsieur le Maire rapporte la demande du Comptable public pour une admission en non-valeur d'un montant de 52.20 €.

La liste des admissions en non-valeur est présentée aux élus.

Une pièce pour un total de 52.20 €-Motif de la présentation : poursuite sans effet- référence de la pièce : Titre° 330. Exercice 2018-

Il est proposé aux élus de valider cette admission en non-valeur qui sera mandatée au compte 6541 'pertes sur créances irrécouvrables' en dépenses de fonctionnement.

Cette admission en non-valeur est APPROUVEE à l'UNANIMITE des présents.

**RENOVATION DE L'EGLISE- PHASE 1 :RESTAURATION DE LA COUVERTURE DE L'EGLISE  
MISSION DE MAITRISE D' ŒUVRE:  
VALIDATION DE LA TRANCHE OPTIONNELLE N° 1 -MARCHE SUBSEQUENT N°2**

**DELIBERATION N° 6 -2024**

Monsieur le maire rappelle le projet de rénovation de l'église .

Il rappelle que l'ATELIER ISSHIN (VILLEURBANNE -69) avait été retenu par délibération n ° 3 du 21 janvier 2022 , pour la mission Diagnostic- faisabilité. Cette mission est terminée.

Pour la poursuite de maîtrise d'œuvre, il est proposé :

Une tranche n°1 Optionnelle-Marché subséquent n°2, 'MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE -BASE RESTANTE' pour un total de : 20 160 € TTC.

La proposition de mission TO 1 , de DPGF, décomposition du prix global forfaitaire, et d'acte d'engagement sont présentés aux élus.

Pour ce marché, le groupement d'opérateurs est conjoint .ATELIER ISSHIN- CABINET TAMBURINI (basés à VILLEURBANNE-69).

Sur exposé du Maire, les élus, à l'UNANIMITE des présents :

-VALIDENT La mission de maîtrise d'œuvre -restauration de la couverture de l'église- Tranche Optionnelle n°1, ci-dessus présentée

-AUTORISENT le maire à signer toute pièce s'y rapportant.

**SECURITE -ELAGAGE ROUTE DES FRENES-ROUTE DE CHATONNAY  
REFACTURATION AU PROPRIETAIRE**

**DELIBERATION N° 7-2024**

Monsieur le Maire précise que ,pour des raisons de visibilité et de sécurité il a fallu procéder dernièrement à l'élagage des haies le long de la RD 56 C en bordure de la parcelle D77. Cet élagage a été assuré par l'entreprise SIMON G.

Un courrier, en recommandé avec accusé de réception, avait été adressé au propriétaire le 04 décembre 2023, indiquant que les travaux d'élagage, réalisés par la commune, lui seraient ensuite refacturés en vertu des articles L 114-7 et L 114-8 du Code de la voirie routière.

Aussi il est proposé aux élus de valider la refacturation d'élagage des haies au propriétaire de la parcelle concernée.

APPROUVE A L'UNANIMITE des présents.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

INAUGURATION DE L'ECOLE LE 16 MARS 2024 11H00- Il est prévu environ 100 personnes présentes.

La réception pourra se dérouler sous le préau si le temps le permet .La salle des fêtes est réservée pour l'occasion.

CARNAVAL DE L'ECOLE :Le 05 mars 2024 Départ de l'école jusqu'à stade avec monsieur Carnaval.

AUTRES POINTS EVOQUES : :

DENEIGEMENT Etablissement d'une convention d'astreinte.

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRE

VOIRIES Devis reçu pour solutionner l'écoulement d'eau Rte de la Croix St Marc. Inférieur à 500 € HT validé sur le principe par les élus .

### MANIFESTATIONS

ASSEMBLEE GENERALE LES AMIS DU LIVRE : Le 08 mars

ADOSSA :Matinée Bugnes Le 09 mars

NETTOYAGE DE PRINTEMPS E n partenariat avec le CME CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : Le 23 mars

COMMEMORATION -CEREMONIE DU 19 mars : Démarrage à Sainte Anne sur Gervonde puis Chatonnay ou sera servi le pot de l'amitié.

ASSEMBLEE GENERALE ADOSSA : Le 09 AVRIL

MATINEE DECHETS VERTS : Le 20 avril

PRESSE : Article à prévoir avec les familles ukrainiennes

ELECTIONS EUROPEENNES -9 JUIN 2024 La salle des fêtes est réservée à cette occasion.

COMMUNICATION Le prochain flash info sera distribué le 29 février

ACCUEIL DE LOISIRS DE JUILLET 2024 :

Ce projet ,en cours de concrétisation , fera l'objet de délibérations lors des prochaines séances.

Le Maire

Le secrétaire de séance